

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	23	23 + 1 pouvoir

Date de convocation
19 septembre 2018

Date d'affichage
19 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Denis FENAT, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Chantal MARCELLI, Bernadette MILLOT, Siva MOURUGANE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, William SMITH, Didier SOISSON, Dominique STEVENOT, Monique THILLY.

Absents : Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Colette PERNET.

Représentés : Sophie MARTIN par Denis FENAT.

Madame Sandrine ANTUNES a été nommée secrétaire

Objet : **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE**

N° de délibération : **2018_09_28_15**

Rapporteur : **M. BIAUX**

Dans le cadre de la promotion professionnelle de nos agents, nous avons sollicité l'avis de la commission administrative paritaire qui s'est réunie le 7 mai 2018 pour les agents de catégorie C.

La CAP a émis un avis favorable à cette proposition d'avancement.

Il convient de recueillir l'accord des membres du conseil afin de créer le poste correspondant, à compter du 1^{er} novembre 2018.

Il vous est proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe (suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 18 septembre 2018 ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget ;

OUI l'exposé qui précède,

APPROUVE la création du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et la suppression du poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe sous réserve de l'avis du comité technique qui sera sollicité.

DIT QUE le tableau des effectifs sera remis à jour à compter du 1^{er} novembre 2018.

Résultat du vote :

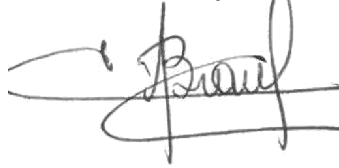
Pour	Contre	Abstention
24	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biaux', written over a horizontal line.

ALAIN BIAUX

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 03/10/2018 à 11:28:00
Référence : ce39a8ee8f2c5c7cd582011a046610100604a6ff